



B.P 161- 98830 DUMBEA  
NOUVELLE -CALEDONIE  
☎ : 41 - 56 - 02 Fax : 41 - 54 - 55  
<http://webkoutio.ac-noumea.nc/>

Dumbéa, le 04 novembre 2020

## RENTREE 2021 au COLLEGE FRANCIS CARCO

La prérentrée du personnel enseignant aura lieu le vendredi 12 février 2021 à 7H30.

La rentrée des élèves inscrits dans l'établissement (collège et SEGPA) s'effectuera selon les modalités suivantes :

### Classes de 6<sup>ème</sup> :

Rentrée : Lundi 15 février 2021 à 08H30.

*Les parents des élèves de 6è seront accueillis par le professeur principal*

*Les parents des élèves de 6è SEGPA seront accueillis par le Directeur adjoint chargé de la SEGPA*

Les élèves externes seront libérés à 11H30 ; les demi-pensionnaires après le service de restauration.

**Pour les parents des élèves des classes de 6<sup>ème</sup>, une rencontre Parents Professeurs aura lieu le lundi 22 février 2021 à partir de 16H30.**

Les élèves de 6<sup>ème</sup> seront libres le lundi 15 février après-midi.

### Classes de 5<sup>ème</sup> :

Rentrée : Lundi 15 février 2021 à 13H00.

Les élèves seront libérés à 16H00.

**Pour les parents des élèves des classes de 5<sup>ème</sup>, une rencontre Parents Professeurs aura lieu le jeudi 25 février 2021 à 16H30.**

### Classes de 4<sup>ème</sup> :

Rentrée : Lundi 15 février 2021 à 13H00.

Les élèves seront libérés à 16H00.

**Pour les parents des élèves des classes de 4<sup>ème</sup>, une rencontre Parents Professeurs aura lieu le jeudi 25 février 2021 à 16H30.**

### Classes de 3<sup>ème</sup> :

Rentrée : Lundi 15 février 2021 à 13H00.

Les élèves seront libérés à 16H00.

**Pour les parents des élèves des classes de 3<sup>ème</sup>, une rencontre Parents Professeurs aura lieu le jeudi 25 février 2021 à 16H30.**

Les emplois du temps provisoires des classes et le service de demi-pension prendront effet le mardi 16 février 2021 au matin. **Les emplois du temps définitifs prendront effet le lundi 01 mars 2021.**

- Les élèves demi-pensionnaires non boursiers devront, le jour de la rentrée, être porteurs d'un chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée du Grand Nouméa, ou d'espèces, d'un montant de **14 550 F CFP** pour le paiement du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les élèves qui, sans raison, n'auraient pas payé, seront inscrits automatiquement sur la liste d'attente.
- L'attribution individuelle de bourse est à fournir impérativement à la rentrée.
- Diverses associations internes à l'établissement solliciteront une adhésion au cours de la première semaine (Foyer Socio-Educatif, Association Sportive). Ces adhésions sont volontaires ; elles sont nécessaires à leur fonctionnement.
- Les familles en difficulté financière peuvent rencontrer l'Assistante Sociale du Collège pour solliciter une aide du Fonds Social Collégien.
- Les manuels scolaires seront prêtés aux élèves qui en seront responsables sous le contrôle de leurs parents.
- Les familles pourront rencontrer, lors des inscriptions et/ou réinscriptions, les représentants des associations présentes dans l'établissement : l'Association Sportive du collège, le Foyer Socio-Educatif, l'Association des Parents d'Elèves.
- Lors de l'inscription, les familles ont été informées des achats à effectuer : les fournitures scolaires, la tenue vestimentaire réglementaire qui est commune à tous les élèves.

Le Directeur,

Robert HANOUDA

Fermeture du collège du 25 décembre 2020 au 08 février 2021